



VINGTIEME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Composition et ordre du jour
des organes permanents
et des réunions**

Table des matières

	<i>Page</i>
Commission paritaire maritime: 29 ^e session (Genève, 22-26 janvier 2001).....	1
Réunion tripartite sur l'incidence sur l'emploi des fusions et des acquisitions dans le secteur des services bancaires et financiers (Genève, 5-9 février 2001)	1
Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme (Genève, 2-6 avril 2001).....	2
Réunion d'experts interrégionale sur les principes directeurs de l'OIT concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail (Genève, 19-27 avril 2001).....	2

Commission paritaire maritime: 29^e session (Genève, 22-26 janvier 2001)

1. La Commission paritaire maritime se compose de deux membres désignés par le Conseil d'administration, qui représentent respectivement le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs du Conseil d'administration, de 20 représentants des armateurs et de 20 représentants des gens de mer, et elle est présidée par le Président du Conseil d'administration. Conformément à l'article 1 de son Règlement, les membres ont été désignés en 1996 par la 84^e session (maritime) de la Conférence internationale du Travail ¹.
2. *Le Conseil d'administration voudra sans doute désigner les représentants du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs du Conseil d'administration qui participeront à la 29^e session de la Commission paritaire maritime.*

Réunion tripartite sur l'incidence sur l'emploi des fusions et des acquisitions dans le secteur des services bancaires et financiers (Genève, 5-9 février 2001)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

3. Le Directeur général a reçu des demandes des organisations internationales non gouvernementales suivantes qui souhaitent être invitées à participer à cette réunion en tant qu'observateurs:
 - Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales;
 - Fédération internationale des femmes diplômées des universités;
 - Internationale des services publics;
 - Union Network International;
 - Fédération mondiale des employées.
4. *Le Conseil d'administration voudra sans doute autoriser le Directeur général à inviter les organisations citées ci-dessus à se faire représenter à la réunion.*

¹ Document GB.274/STM/1, parag. 51.

**Réunion tripartite sur la mise en valeur
des ressources humaines, l'emploi
et la mondialisation dans le secteur
de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme**
(Genève, 2-6 avril 2001)

**Invitation d'organisations internationales
non gouvernementales**

5. Le Directeur général a reçu des demandes des organisations internationales non gouvernementales suivantes qui souhaitent être invitées à participer à cette réunion en tant qu'observateurs:
- Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales;
 - Fédération internationale des femmes diplômées des universités;
 - Association internationale de l'hôtellerie et de la restauration;
 - Fédération des ouvriers du transport;
 - Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes;
 - Union Network International;
 - Fédération mondiale des travailleurs de l'agriculture et de l'alimentation.
6. *Le Conseil d'administration voudra sans doute autoriser le Directeur général à inviter les organisations citées ci-dessus à se faire représenter à la réunion.*

**Réunion d'experts interrégionale sur les
principes directeurs de l'OIT concernant
les systèmes de gestion de la sécurité
et de la santé au travail**
(Genève, 19-27 avril 2001)

7. Le Conseil d'administration a approuvé la composition et l'ordre du jour de cette réunion lors de sa 278^e session (juin 2000)². Il a décidé que les participants seraient au nombre de 21, dont sept seraient désignés après consultation avec les gouvernements, sept après consultation avec le groupe des employeurs, et sept après consultation avec le groupe des travailleurs du Conseil d'administration.

² Document GB.278/7, paragr. 9-15.

8. Le Directeur général soumet à présent les désignations suivantes:

***Désignations après consultation
des gouvernements***

M. R.L.M. Puiatti (Brésil), Auditor Fiscal do Trabalho, Ministerio do Trabalho et Emprego, Delegacia Regional do Trabalho e Emprego;

M. K.-E. Poppendick (Allemagne), Division de la sécurité, de la technologie et des normes, Institut fédéral pour la sécurité et la santé au travail;

M. N. Diallo (Guinée), Directeur national de l'Emploi et de la Réglementation du Travail, ministère de l'Emploi et de la Fonction publique;

M. M. Sasaki (Japon), Directeur du Bureau international, Département de la sécurité et de la santé au travail, ministère du Travail;

M. J.A. Legaspi Velasco, Dirección General de Seguridad e Higiene en el Trabajo, Secretaría del Trabajo y Previsión Social, México;

M. G.D. Cahalane (Nouvelle-Zélande), Strategic Policy Manager, Occupational Safety and Health Service, Department of Labour;

M. Podgorski (Pologne), Directeur adjoint des systèmes de gestion et de certification, Institut central pour la protection du travail.

Suppléant

M^{me} C. Briones González (Espagne), Inspectora de Trabajo y Seguridad Social (Jefa de área), Ministerio de Trabajo, Dirección General de la Inspección de Trabajo y Seguridad Social.

9. ***Le Conseil d'administration voudra sans doute approuver les désignations ci-dessus.***

Genève, le 3 novembre 2000.

Points appelant une décision: paragraphe 2;
 paragraphe 4;
 paragraphe 6;
 paragraphe 9.